

**Mise à jour 2022**  
**Plan d'action en accessibilité**  
**universelle 2020-2022**

**Saint-Lambert**



## AXE ARCHITECTURAL ET URBANISTIQUE

**OBJECTIF : S'ASSURER DE L'ACCESSIBILITÉ DES IMMEUBLES ET DES INFRASTRUCTURES AFIN QUE TOUS LES CITOYENS PUISSENT S'Y DÉPLACER SANS CONTRAINTES SUPPLÉMENTAIRES D'ACCESSIBILITÉ, DE TEMPS ET DE COÛT, ET CE, PEU IMPORTE LE LIEU ET LES MOYENS UTILISÉS**

Obstacles	Mesures	Indicateurs	Responsables et collaborateurs	Échéance
Les infrastructures de transport de la municipalité ne sont pas toutes accessibles aux personnes handicapées lorsqu'il y a de la neige, ce qui peut parfois représenter un obstacle dans leurs déplacements.	Priorisation du déneigement aux intersections, aux arrêts d'autobus et aux espaces de stationnements réservés des installations publiques (A-3)	Aucune plainte	Direction du génie, de l'environnement et des travaux publics	En continu
Les infrastructures de transport de la municipalité ne sont pas toutes accessibles aux personnes handicapées lorsqu'il y a de la neige, ce qui peut parfois représenter un obstacle dans leurs déplacements.	Priorisation du déneigement des trottoirs à l'intersection Argyle / Desaulniers ainsi que le stationnement.	Les trottoirs à l'intersection Argyle / Desaulniers ainsi que le stationnement ont été priorités	Direction du génie, de l'environnement et des travaux publics	Travaux effectués pour l'avancement des trottoirs à l'été 2022 (Notre-Dame et Desaulniers).
Les infrastructures de transport de la municipalité ne sont pas toutes accessibles aux personnes handicapées lorsqu'il y a de la neige, ce qui peut parfois représenter un obstacle dans leurs déplacements.	Revoir les processus de la procédure de déneigement aux intersections (descente de trottoir).	Le processus a été revu et les déneigeurs ont été formés	Direction du génie, de l'environnement et des travaux publics	En continu

Les infrastructures de transport de la municipalité ne sont pas toutes accessibles aux personnes handicapées lorsqu'il y a de la neige, ce qui peut parfois représenter un obstacle dans leurs déplacements.	Organiser une réunion de sensibilisation des entrepreneurs et des employés réalisant le déneigement	Formation offerte aux employés	Direction du génie, de l'environnement et des travaux publics	Rappel au cours de l'hiver Prévu à l'automne En continu
La Ville ne possède pas un inventaire à jour et détaillé qui permet d'analyser et prioriser les obstacles relatifs à l'accessibilité des bâtiments municipaux et des lieux publics aux personnes handicapées.	Mettre un bouton poussoir pour ouverture automatique à la bibliothèque rue Mercille et au CDL rue Lespérance. (A-1)	Le bouton-poussoir est installé et fonctionnel	Direction du génie, de l'environnement et des travaux publics  Division de la bibliothèque	Effectué à la bibliothèque
La Ville ne possède pas un inventaire à jour et détaillé qui permet d'analyser et prioriser les obstacles relatifs à l'accessibilité des bâtiments municipaux et des lieux publics aux personnes handicapées.	Réaménager les espaces entre certaines rangées dans la bibliothèque municipale pour qu'une personne en fauteuil roulant puisse circuler librement.	La bibliothèque a été réaménagée en prenant en compte l'accessibilité universelle.	Division de la bibliothèque	Partiellement  À réévaluer lors du prochain plan
La Ville ne possède pas un inventaire à jour et détaillé qui permet d'analyser et prioriser les obstacles relatifs à l'accessibilité des bâtiments municipaux et des lieux publics aux personnes handicapées.	Formation du contremaître à l'identification des besoins en matière d'accessibilité universelle	Formation offerte au contremaître	Direction du génie, de l'environnement et des travaux publics	Reporté à 2023  Le projet d'inventaire par la GMAO a été reporté attribuable à la Covid-19 et le manque de ressources.

Certains trottoirs et voies publiques ne sont pas sécuritaires.	Poursuivre les réparations sur les trottoirs et la voie publique afin d'éliminer les obstacles aux déplacements des personnes handicapées.	Plusieurs endroits dans la ville ont subi des réparations (budget de ± 320 000\$ annuellement)	Direction du génie, de l'environnement et des travaux publics	En continu
Certains trottoirs et voies publiques ne sont pas sécuritaires.	Poursuivre les réparations sur les trottoirs et la voie publique afin d'éliminer les obstacles aux déplacements des personnes handicapées.	Consulter la collection des Normes - Ouvrages routiers, produits par le ministère des Transports du Québec et le recueil Vers des parcours sans obstacle, de l'Office avant de débiter les travaux.	Direction du génie, de l'environnement et des travaux publics	En continu
Certains trottoirs et voies publiques ne sont pas sécuritaires.	Tenir compte des besoins liés à l'accessibilité universelle aux arrêts d'autobus	Nombre d'arrêts d'autobus accessibles à Saint-Lambert et cibles	Direction du génie, de l'environnement et des travaux publics	Programme annuel de mise aux normes en collaboration avec le RTL  En continu
Certains trottoirs et voies publiques ne sont pas sécuritaires.	Ajouter des plaques podotactiles à certains endroits	Coin Victoria et Désaulnier, coin Elm et Victoria)	Direction du génie, de l'environnement et des travaux publics	Installation sur 6 intersections (Riverside).
Certains trottoirs et voies publiques ne sont pas sécuritaires.	Mise à niveau de plusieurs bateaux pavés en abaissant les trottoirs aux intersections et traverses piétonnières par année (A-3).	Plusieurs endroits dans la ville	Direction du génie, de l'environnement et des travaux publics	Réalisé au coin Desaulniers et Notre-Dame et au coin Hooper et Notre-Dame

<p>La Ville ne possède pas un inventaire à jour et détaillé qui permet d'analyser et prioriser les obstacles relatifs à l'accessibilité des bâtiments municipaux et des lieux publics aux personnes handicapées.</p>	<p>Inclure une évaluation de l'accessibilité universelle lors des nouvelles constructions ou des rénovations des bâtiments municipaux (ex. : hôtel de ville) (A-1).</p>	<p>Accessibilité universelle prise en compte dans les projets de réfection des bâtiments municipaux.</p>	<p>Direction du génie, de l'environnement et des travaux publics</p>	<p>Réalisé dans les nouveaux bâtiments depuis la fermeture de l'Hôtel de Ville</p>
<p>La Ville ne possède pas un inventaire à jour et détaillé qui permet d'analyser et prioriser les obstacles relatifs à l'accessibilité des bâtiments municipaux et des lieux publics aux personnes handicapées.</p>	<p>Inclure une portion sur l'accessibilité universelle dans les devis</p>	<p>Un paragraphe est réservé à l'accessibilité universelle dans les devis.</p>	<p>Ensemble des directions</p>	<p>Reporté / partiellement réalisé</p>
<p>La Ville ne possède pas un inventaire à jour et détaillé qui permet d'analyser et prioriser les obstacles relatifs à l'accessibilité des bâtiments municipaux et des lieux publics aux personnes handicapées.</p>	<p>Effectuer au moins une tournée par année des intersections et bâtiments en compagnie de l'INLB pour relever les obstacles (inspection et recommandation)</p>	<p>Rencontres avec l'INLB pour différents projets de réfection de parcs municipaux et projets d'infrastructures majeures</p>	<p>Direction du génie, de l'environnement et des travaux publics</p>	<p>En continu Selon le type de travaux projetés</p>
<p>La Ville ne possède pas un inventaire à jour et détaillé qui permet d'analyser et prioriser les obstacles relatifs à l'accessibilité des bâtiments municipaux et des lieux publics aux personnes handicapées.</p>	<p>Vérifier si la Coulée verte est accessible pour tous. Sinon, évaluer ce qu'il faut améliorer.</p>	<p>La Coulée verte est 100% accessible à tous.</p>	<p>Direction du génie, de l'environnement et des travaux publics</p>	<p>Non réalisé 1 section de Tiffin à valider lors de la réfection</p>

## AXE PROGRAMMES, SERVICES ET MESURES D'ADAPTATION/ACCOMMODEMENT

**OBJECTIF : S'ASSURER DE L'ACCÈS AUX PROGRAMMES ET AUX SERVICES OFFERTS PAR LA MUNICIPALITÉ À TOUS LES CITOYENS,**

Obstacles	Mesures	Indicateurs	Responsables et collaborateurs	Échéance
Les bureaux de vote ne sont pas tous accessibles pour les personnes à mobilité réduite.	S'assurer que les bureaux de vote désignés soient accessibles lors des élections.	100 % des bureaux de vote étaient accessibles lors des élections du XX	Greffe	Réalisé en 2022
Il est difficile pour les personnes handicapées de voter	S'assurer que les bureaux de vote disposent tous d'un gabarit pour les personnes ayant une incapacité visuelle	100 % des bureaux de vote sont équipés de cet outil.	Greffe	En continu

## Axe LOISIRS, SPORTS, TOURISME ET CULTURE

### OBJECTIF : ACCROÎTRE LA PARTICIPATION DES PERSONNES HANDICAPÉES AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS, DE SPORTS, DE TOURISME ET DE CULTURE

Obstacles	Mesures	Indicateurs	Responsables et collaborateurs	Échéance
Méconnaissance des activités offertes aux personnes handicapées et à leurs accompagnateurs	Faire la promotion de la Carte d'accompagnement loisir (CAL) dans l'infolettre.	Date et outil dans laquelle a été faite la promotion	Division des communications  Direction de la culture et des loisirs	Reporté en 2023
Les événements extérieurs organisés par la municipalité se tiennent parfois sur des sites qui ne tiennent pas compte de l'ensemble des besoins de ses citoyens handicapés.	Prévoir des espaces de stationnement réservés et/ou un débarcadère, des corridors de circulation, des toilettes adaptées et de la signalisation adéquate lors des événements organisés par la ville et informer le public.	L'ensemble de ces mesures auront été mises en place lors dans les parcs.	Direction du génie, de l'environnement et des travaux publics  Direction de la culture et des loisirs	Réalisé en 2022  En continu
Les événements intérieurs organisés par la municipalité se tiennent parfois sur des sites qui ne tiennent pas compte de l'ensemble des besoins de ses citoyens handicapés.	Prévoir des espaces de stationnement réservés et/ou un débarcadère, des corridors de circulation, des toilettes adaptées et de la signalisation adéquate lors des événements organisés par la ville et informer le public.	L'ensemble de ces mesures auront été mises en place au Centre Multifonctionnel (81 Hooper)	Division Arts/Culture	En continu

Les événements organisés par la municipalité se tiennent parfois sur des sites qui ne tiennent pas compte de l'ensemble des besoins de ses citoyens handicapés.	Protéger les fils à l'aide d'un dos d'âne moins élevé.	Les fils ont été protégés à tous les événements	Direction de la culture et des loisirs	En continu
Les événements organisés par la municipalité se tiennent parfois sur des sites qui ne tiennent pas compte de l'ensemble des besoins de ses citoyens handicapés.	Prévoir un bénévole accompagnateur au Marché fermier pour guider les personnes handicapées entre les différents kiosques	Bénévole et accompagnateur identifiés et disponibles	Direction de la culture et des loisirs	Reporté
Les événements organisés par la municipalité se tiennent parfois sur des sites qui ne tiennent pas compte de l'ensemble des besoins de ses citoyens handicapés.	Mettre en place au moins une zone réservée aux personnes ayant une limitation fonctionnelle pour garantir la sécurité et une belle expérience de spectacle.	La zone a été mise en place	Division Arts et culture	Reporté
Déficiance au niveau de la diffusion de l'information avant les événements organisés par la municipalité.	Publier un plan du site événementiel dans l'infolettre et sur le site internet de la ville de Saint-Lambert.	Adresse web où consulter le plan : <a href="https://www.saint-lambert.ca">https://www.saint-lambert.ca</a>	Division Arts et culture Division des communications	Partiellement réalisé Réalisé pour les Fêtes de Saint-Lambert
Déficiance au niveau de la diffusion de l'information avant les événements organisés par la municipalité.	Consulter le Guide Keroule et le guide INLB pour se conformer aux règles.	<a href="http://www.keroul.qc.ca/section/19-guide-le-plein-air-pour-tous.html">http://www.keroul.qc.ca/section/19-guide-le-plein-air-pour-tous.html</a> <a href="https://extranet.inlb.qc.ca/adaptation-de-linformation-aims/">https://extranet.inlb.qc.ca/adaptation-de-linformation-aims/</a>	Direction de la culture et des loisirs	Reporté



Déficiences au niveau de la diffusion de l'information avant les événements organisés par la municipalité.	Aviser le Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM), des rues fermées lorsqu'il y a des fêtes de quartier et la fête des voisins.	Dates où le regroupement a été avisé. Un document avec les directives a été acheminé au RAAMM (format Word sans logo et sans tableau).	Division Arts et culture	Reporté
Les équipements sportifs dans les parcs ne sont pas tous adaptés pour les personnes handicapées.	Aménager un circuit d'entraînement accessible pour tous au parc Prévile.	Le circuit sera installé	Division des loisirs et de la vie communautaire	Reporté au prochain plan
Les modules dans les parcs ne sont pas tous adaptés pour les personnes handicapées.	Réaménager le parc Union avec des modules de jeux inclusifs.	Les travaux débuteront à l'automne 2022	Direction du génie, de l'environnement et des travaux publics  Division des loisirs et de la vie communautaire	Reporté
Les modules dans les parcs ne sont pas tous adaptés pour les personnes handicapées.	Rénover le parc Logan en prenant en compte l'accessibilité universelle (Thématique : Espace)	Les travaux débuteront au printemps 2022	Direction du génie, de l'environnement et des travaux publics  Division des loisirs et de la vie communautaire	Reporté

Les installations dans les parcs ne sont pas toutes adaptées pour les personnes handicapées.	Prendre en compte les mesures d'accessibilités universelles lors de la revitalisation des parcs Lorne et Renaissance dans le cadre du programme PRIMADA.	Les travaux débuteront à l'automne 2022	Direction du génie, de l'environnement et des travaux publics  Division des loisirs et de la vie communautaire	En cours
Accessibilité restreinte des personnes handicapées aux activités de loisir initiées par le service des loisirs et les organismes du milieu.	Organiser une rencontre avec les organismes reconnus.	Date de la rencontre	Direction du génie, de l'environnement et des travaux publics  Division des loisirs et de la vie communautaire	Reporté en 2023
Accessibilité restreinte des personnes handicapées aux activités de loisir initiées par le service des loisirs et les organismes du milieu.	Développer et maintenir des programmes variés en loisirs adaptés aux besoins, intérêts et capacités des personnes (C-1)	Au moins une nouvelle activité ou programme offert aux personnes handicapées. Taux de participation augmenté.	Division des loisirs et de la vie communautaire	En cours
Accessibilité restreinte des personnes handicapées aux activités de loisir initiées par le service des loisirs et les organismes du milieu.	Mettre en place des mesures visant à faciliter la participation des citoyens handicapés à l'offre de service en loisir	Mesures prises	Direction de la culture et des loisirs	Reporté

Les enfants handicapés ne sont pas toujours inclus dans les camps de jour réguliers	Maintenir le service d'intégration aux activités de camps de jour pour les enfants handicapés (C-1)	Service maintenu	Division de l'aquatique et de la jeunesse	En continu
Les enfants handicapés ne sont pas toujours inclus dans les camps de jour réguliers	S'assurer qu'il n'y a aucun refus d'enfant ayant des besoins particuliers.	Aucun enfant n'a été refusé	Division de l'aquatique et de la jeunesse	En continu
Les enfants handicapés ne sont pas toujours inclus dans les camps de jour réguliers	Devenir membre de Zone loisirs Montérégie.	Le camp de jour de la ville est membre de Zone loisirs Montérégie.	Division de l'aquatique et de la jeunesse	En continu
Les enfants handicapés ne sont pas toujours inclus dans les camps de jour réguliers	Former les accompagnateurs en camp de jour.	Tous les accompagnateurs ont une certification en accompagnement camp de jour.	Division de l'aquatique et de la jeunesse	En continu

## AXE EMPLOI

### OBJECTIF : ACCROÎTRE L'EMBAUCHE, LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE MAINTIEN EN EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES À LA VILLE DE SAINT-LAMBERT

Obstacles	Mesures	Indicateurs	Responsables et collaborateurs	Échéance
Difficulté pour les personnes handicapées à accéder à un emploi et à le maintenir à long terme.	Élargir les sources de recrutement aux organismes œuvrant en employabilité afin de rejoindre les personnes handicapées	Nombre d'occasions offertes.	Direction des ressources humaines et des communications	En continu
Difficulté pour les personnes handicapées à accéder à un emploi et à le maintenir à long terme.	Créer des opportunités d'emplois ou de stages chaque année pour les personnes ayant des besoins particuliers. (D-1)	Nombre de stages organisés.	Direction des ressources humaines et des communications	Reporté
Difficulté pour les personnes handicapées à accéder à un emploi et à le maintenir à long terme.	Accompagner les directions au cas par cas	Nombre, dates, raisons d'accompagnement	Direction des ressources humaines et des communications	En continu
Difficulté pour les personnes handicapées à accéder à un emploi et à le maintenir à long terme.	Identifier un membre du personnel qui agira comme personne-ressource.	Une personne-ressource a été déterminée dans chaque département (directeur ou chef de division)	L'ensemble des directions	En continu Aucune demande reçue

## AXE COMMUNICATIONS MUNICIPALES

**OBJECTIF : OFFRIR AUX PERSONNES HANDICAPÉES LA POSSIBILITÉ DE S'EXPRIMER, DE COMMUNIQUER ET DE S'INFORMER ADÉQUATEMENT, PEU IMPORTE LE MOYEN DE COMMUNICATION UTILISÉ**

Obstacles	Mesures	Indicateurs	Responsables et collaborateurs	Échéance
Les tableaux complexes ne sont pas accessibles	Utiliser des tableaux simples dans les documents et s'assurer d'avoir une table des matières en format Word.	Les tableaux produits dans les documents publics sont accessibles (format Word). <a href="https://extranet.inlb.qc.ca/adaptation-de-linformation-aims/">https://extranet.inlb.qc.ca/adaptation-de-linformation-aims/</a> Participation à une formation (date)	Division des communications	Reporté
Les documents produits à Saint-Lambert ne sont pas tous accessibles.	Revoir les différentes normes de rédaction pour écriture accessible.	<a href="https://extranet.inlb.qc.ca/adaptation-de-linformation-aims/">https://extranet.inlb.qc.ca/adaptation-de-linformation-aims/</a> Participation à une formation (date)	Division des communications	Reporté
Les citoyens n'ont pas toujours accès aux informations	Porter une attention particulière aux termes utilisés dans les communications pour être inclusifs	<a href="https://extranet.inlb.qc.ca/adaptation-de-linformation-aims/">https://extranet.inlb.qc.ca/adaptation-de-linformation-aims/</a> Participation à une formation (date)	Division des communications	Reporté

<p>Difficulté pour certains groupes cibles d'obtenir de l'information sur les travaux de construction en cours dans la ville.</p>	<p>Améliorer la diffusion de l'information en ce qui concerne les travaux de construction pour assurer la sécurité de tous</p>	<p>Le Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM) est avisé lorsque des travaux entravent la circulation. Qu'il s'agisse de travaux au niveau de la chaussée ou des trottoirs.</p>	<p>Division du génie</p>	<p>En continu</p>
<p>Les activités accessibles de la ville sont méconnues.</p>	<p>Promouvoir l'accessibilité des activités offertes par la ville.</p>	<p>Diffusion sur le site internet de la ville :  <a href="https://www.saint-lambert.ca">https://www.saint-lambert.ca</a></p>	<p>Division des communications          Direction de la culture et des loisirs</p>	<p>Reporté</p>

## AXE HABITATION

**OBJECTIF : OFFRIR AUX PERSONNES HANDICAPÉES LA POSSIBILITÉ DE SE LOGER ADÉQUATEMENT SELON LEURS BESOINS SPÉCIFIQUES DANS UN LIEU LIBREMENT CHOISI**

Obstacles	Mesures	Indicateurs	Responsables et collaborateurs	Échéance
Les coûts pour faire adapter une résidence pour personne handicapée sont très élevés.	Prendre en charge la demande de subvention gouvernementale quant aux initiatives citoyennes en aménagement.	Nombre de demandes effectuées	Direction du génie, de l'urbanisme et de l'environnement	Réalisé En continu
Les personnes handicapées ont de la difficulté à trouver une habitation adaptée à leurs besoins.	Tenir une liste à jour des habitations modifiées.	Fichier mis à jour au fur et à mesure	Direction du génie, de l'urbanisme et de l'environnement	Reporté

## AXE SÉCURITÉ CIVILE

**OBJECTIF : PRÉVOIR DES MESURES D'ADAPTATION EN CAS DE SITUATIONS PARTICULIÈRES, Y COMPRIS EN CAS DE SITUATION D'URGENCE OU DE SANTÉ PUBLIQUE**

Obstacles	Mesures	Indicateurs	Responsables et collaborateurs	Échéance
Méconnaissance des préoccupations des personnes handicapées et des familles où vit une personne handicapée.	Mettre à jour de la liste des résidents nécessitant une assistance particulière en situation d'urgence	Fichier mis à jour au fur et à mesure (au moins une fois par année)	Direction du génie, de l'urbanisme et de l'environnement	Réalisé En continu



## AXE SENSIBILISATION ET FORMATION

### OBJECTIF : SENSIBILISER DIVERS PUBLICS AU POTENTIEL DES PERSONNES HANDICAPÉES ET À L'IMPORTANCE DE FAVORISER DES ENVIRONNEMENTS ACCESSIBLES

Obstacles	Mesures	Indicateurs	Responsables et collaborateurs	Échéance
Il existe peu d'outils de sensibilisation à l'égard des personnes handicapées disponibles sur le territoire.	Développer, mettre à jour et diffuser le Plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées via les moyens de communication municipale.	Diffuser le bilan et le plan d'action sur le site internet de la ville chaque année.	Ensemble des directions	En continu
Il existe peu d'outils de sensibilisation à l'égard des personnes handicapées disponibles sur le territoire	Développer, mettre à jour et diffuser de l'information à l'égard des personnes handicapées via les moyens de communication municipale.	Souligner chaque année la Semaine québécoise des personnes handicapées dans l'infolettre et les médias sociaux	Division des communications	En continu
Méconnaissance des enjeux liés à l'accessibilité universelle dans les différents commerces de la municipalité.	Informé et renseigner les commerçants et la population des avantages liés à l'accessibilité universelle. (E-1)	Sensibiliser au moins 10% des commerçants chaque année.	Direction du génie, de l'urbanisme et de l'environnement	Non reporté (fermeture de la Chambre de développement économique)
Méconnaissance des enjeux liés à l'accessibilité universelle dans les différents commerces de la municipalité.	Inclure la Corporation de développement économique au comité consultatif en accessibilité universelle.	Un membre de la Corporation de développement économique fait partie du comité consultatif.	Division des loisirs et de la vie communautaire	Non reporté (fermeture de la Chambre de développement économique)

Méconnaissance des enjeux liés à l'accessibilité universelle dans les différents commerces de la municipalité.	Faire la promotion du programme Petits établissements accessibles (PÉA) auprès des commerçants (société habitation Québec)	Distribution d'un pamphlet dans chaque commerce de l'avenue Victoria au centre-ville.	Direction du génie, de l'urbanisme et de l'environnement	Non reporté (fermeture de la Chambre de développement économique)
Plusieurs obstacles entravent les trottoirs et limitent les déplacements des personnes handicapées parce que le public n'est pas suffisamment sensibilisé.	Mention visant à sensibiliser le public dans l'infolettre, Twitter et Facebook	Affichage 2 fois par année	Division des communications	En continu
Plusieurs obstacles entravent les trottoirs et limitent les déplacements des personnes handicapées parce que le public n'est pas suffisamment sensibilisé	Distribuer un calendrier municipal qui identifie clairement les jours de la collecte des matières résiduelles et le positionnement des bacs en bordure de rue.	Distribution du calendrier à chaque année.	Division de l'environnement	En continu
Plusieurs obstacles entravent les trottoirs et limitent les déplacements des personnes handicapées parce que le public n'est pas suffisamment sensibilisé	Mention visant à sensibiliser le public sur le positionnement des bacs en bordure de rue sur site internet de la ville.	Affichage à chaque année sur le site internet de la ville : <a href="https://www.saint-lambert.ca">https://www.saint-lambert.ca</a> .	Division des communications Division de l'environnement	En continu
Manque de connaissance du personnel en ce qui concerne les accommodements raisonnables.	Planifier une formation aux membres du personnel sur les devoirs d'accommodements raisonnables (D-1)	Formation offerte par un organisme expert reconnu dans ce domaine (Formation AlterGo, CDPDJ, GAPHRSM (Mme Couture: 450-923-1548))	Direction de la Culture et des loisirs	Reporté

Méconnaissance des outils de sensibilisation à l'égard des personnes handicapées et du potentiel de ces personnes.	Réaliser une journée de sensibilisation en accessibilité universelle pour les élus et les employés municipaux. (E-1)	Date de la journée de sensibilisation et nombre de participants	Direction de la culture et des loisirs	En continu
Méconnaissance des outils de sensibilisation à l'égard des personnes handicapées et du potentiel de ces personnes.	Installer un kiosque du CISSS lors de l'événement : Saint-Lambert en fête	Date de la présence d'un kiosque	Division Arts et culture	Réalisé le 4 juin Reporté en 2023 pour les Fêtes de Saint-Lambert
Méconnaissance des outils de sensibilisation à l'égard des personnes handicapées et du potentiel de ces personnes.	Ajouter les logos appropriés dans les publications municipales lorsque les événements, ateliers ou cours sont accessibles	Logos ajoutés dans les publications de manière systématique	Division Arts et culture Division des loisirs et de la vie communautaire	En continu
Les gestionnaires ou propriétaires requérant un permis de restauration auprès de la Ville connaissent peu la section 3.8 du Code national du bâtiment.	Offrir une formation au personnel qui délivre les permis, une fois par année ou lors du recrutement.	Date de la formation et nombre de participants.	Direction du génie, de l'urbanisme et de l'environnement	Reporté en 2023

## AXE APPROVISIONNEMENT EN BIEN OU SERVICES ACCESSIBLES

**OBJECTIF : LORS DE L'ACHAT OU DE LA LOCATION DE BIENS ET SERVICES, S'ASSURER DE LEUR ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES (ART. 61.3 DE LA LOI).**

Obstacles	Mesures	Indicateurs	Responsables et collaborateurs	Échéance
L'accessibilité universelle n'est pas assez prise en compte lors de l'achat ou de la location de biens et de services.	Inclure des éléments d'accessibilité universelle dans les devis et les appels d'offres	Appels d'offres publiés stipulant la règle d'accessibilité.	Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux	En continu  Si applicable
L'accessibilité universelle n'est pas assez prise en compte lors de l'achat ou de la location de biens et de services.	Offrir une formation (webinaire) sur les différents éléments et documents nécessaires lors d'un appel d'offres.	Date de la formation  Nombre de participants	Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux	En continu  Achats de tables à pique-nique